Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

Produit

FLORILEGE – PART C
Fonds commun de placement (FCP) géré par FLORNOY FERRI

Nom de l'initiateur : FLORNOY FERRI
Code ISIN : FR0007024930
LEI : 9695003INMFVRUPBVO37
Site internet : https://www.flornoyferri.com
Contact : Appelez le 01 84 16 13 26 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de FLORNOY FERRI en ce qui concerne ce document d'informations clés. FLORNOY FERRI est agréée en France sous le n° GP-12000007 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés :19/10/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : FLORILEGE (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM) sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP). OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE. FLORILEGE est un OPCVM nourricier. Le prospectus, le documents d'informations clés et les rapports périodiques de OPCVM maître sont disponibles dans les conditions prévues par la rubrique « Autres informations pertinentes ».
Durée : Le fonds a été créé le 31/07/1998. La durée de vie de ce produit est de 99 ans. La société de gestion peut en outre décider de la dissolution ou de sa fusion à son initiative.
Objectifs : OPCVM de classification « Actions internationales », FLORILEGE est un OPCVM nourricier investi en permanence et en totalité en parts du Fonds FLORNOY CONVICTIONS Part I dit « maître » et à titre accessoire en liquidités. L'objectif de gestion du Fonds est identique à celui de son Fonds maître. La performance sera toutefois inférieure compte tenu des frais de gestion propres au Fonds. FLORNOY CONVICTIONS a pour objectif sur une longue période (supérieure à 5 ans) de réaliser une performance nette de frais supérieure à l'indice Stoxx Europe 600 (dividendes nets réinvestis) au moyen d'une gestion fondée sur une sélection opportuniste. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
Stratégie de gestion du Fonds maître : FLORNOY CONVICTIONS a pour objet la gestion d'un portefeuille d'actions internationales. Les actions sont sélectionnées après une analyse fondamentale des sociétés sans discrimination de secteurs d'activité ou de secteurs géographiques. La sélection des titres suit une démarche de sélection valeur par valeur, dite de « stock picking ». Pour réaliser l'objectif de performance, le FCP recherche notamment la valorisation du capital des sociétés dans lequel il investit et espère ainsi une revalorisation sensible à court et moyen terme. La sélection peut donc reposer également sur des critères spéculatifs.
Politique ESG du Fonds maître : FLORNOY CONVICTIONS promeut des caractéristiques environnementales et sociales en excluant de l'univers d'investissement 20% des sociétés les moins bien notées dans l'univers sans considération pour leur secteur d'activité (méthode en « sélectivité » avec une approche « best in universe ») en se référant pour sa notation à 8 Objectifs de Développement Durable (ODD) , parmi les 17 ODD proposés par l'ONU. Pour évaluer ces caractéristiques, les valeurs sont notées selon un système propriétaire et les critères d'analyse ODD s'effectuent à travers une dimension environnement, une dimension sociale et une dimension de gouvernance tel que décrit dans le Prospectus. Le taux minimum de couverture des notations des valeurs en portefeuilles est de 90%. Les limites de notre méthodologie sont par construction liées à l'utilisation des données ESG qui ne sont pas encore uniformisées et normalisées pour toutes les valeurs cibles. En lien avec notre approche best in universe il est possible d'avoir un biais sectoriel.
L'OPC peut être exposé :
◦ De 75% et 100% à un ou des marché(s) d'actions des pays membres de l'OCDE et de pays européens dont éventuellement le marché français.
◦ De 40% à 100% maximum aux valeurs dites de « grandes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est supérieure 10 milliards d'euros);
◦ De 0% à 50 % maximum aux valeurs dites de « moyennes capitalisations »
(valeur dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 milliard et 10 milliards d'euros);
◦ De 0% à 10% maximum aux valeurs dites de « petites capitalisations »
(valeur dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros);
◦ Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change sur les devises des pays européens autres que celles de la zone euro;
◦ Jusqu'à 25% de l'actif net au risque de change sur les devises autres que celles des pays européens et de la zone euro.
L'OPC investit :
◦ 75% minimum de son actif net dans des actions de sociétés émettrices dont le siège social est situé en Europe
◦ 0% à 25% de son actif net dans des actions de sociétés des pays membres de l'OCDE dont le siège social est situé en dehors de l'Europe
◦ Jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectifs dont les fonds indiciels cotés (ETF), comprenant :
• Des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étrangers ;
• Des parts ou actions de FIA de droit français ou européens.
Les OPC mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la société de gestion. Par ailleurs, jusqu'à 25% de l'actif du FCP peut être exposé et investi dans des titres de créance négociables d'émetteurs privés ou publics dont la notation d'investment grade est au minimum « BBB- » (S&P et Fitch) et « Baa3 » (Moody's)..
La société de gestion procède à sa propre analyse du profil rendement/risque des titres (rentabilité, crédit, liquidité, maturité). Ainsi, l'acquisition d'un titre, sa conservation ou sa cession (notamment en cas d'évolution de la notation du titre) ne se fondent pas exclusivement sur le critère de ses notations mais reposent également sur une analyse interne par la société de gestion des risques de crédit ainsi que des conditions de marché. Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme, utilisés de manière discrétionnaire en couverture ou exposition du risque d'action et de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille. Il pourra en outre utiliser des bons de souscription dans la limites de 5% de l'actif net.
Indicateur de référence : Indice Stoxx Europe 600 NR (dividendes nets réinvestis)
Affectation des revenus : Capitalisation
Conditions de souscriptions/rachats : Les souscriptions et les rachats de parts sont effectuées chaque jour de bourse ouvré à Paris sur demande auprès de la BFCM. Les demandes sont centralisées tous les jours (J) jusqu'à 10 heures et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée de J, calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1 [valorisation quotidienne]. Les dispositions en matière de souscriptions/rachats de l'OPCVM maître Flornoy Convictions dans lequel est investi votre OPCVM sont expliquées dans la rubrique « Modalités de souscriptions et de rachats » de son prospectus. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.
Investisseurs de détail visés : Ouvert à tous souscripteurs sauf « US Person», ressortissant Russe ou Biélorusse, personne physique et/ou morale résidant en Russie ou en Biélorussie, entité ou organisme établi en Russie ou en Biélorussie.
Dépositaire : BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL(BFCM)

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet https://www.flornoyferri.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : FLORNOY FERRI - 87-89 avenue Kléber , 75016 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

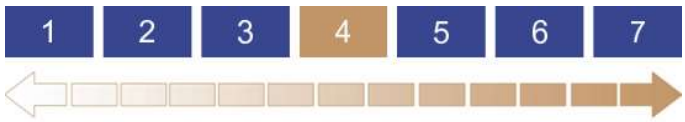

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :
- Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le fonds peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- Risque lié à l'utilisation de produits dérivés : Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés et/ou à des titres intégrant des dérivés. L'utilisation de ces instruments en cas de stratégie d'exposition dans un marché baissier ou de stratégie de couverture dans un marché haussier peut entraîner un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans.
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans.
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**4 590 EUR**	**3 990 EUR**
	Rendement annuel moyen	-54,09%	-16,77%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 770 EUR**	**9 030 EUR**
	Rendement annuel moyen	-22,27%	-2,02%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 510 EUR**	**12 660 EUR**
	Rendement annuel moyen	5,12%	4,84%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**13 800 EUR**	**15 650 EUR**
	Rendement annuel moyen	38,06%	9,38%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Septembre 2017 et Septembre 2022
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juin 2019 et Juin 2024
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Mars 2020 et Mars 2025

Que se passe-t-il si FLORNOY FERRI n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du Fonds lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie. Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément par le Dépositaire. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire et ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euros sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans.
Coûts totaux	**428 EUR**	**2 883 EUR**
Incidence des coûts annuels (*)	4,3%	4,5%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,28% avant déduction des coûts et de 0,0% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3,95%de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	395 EUR
Coûts de transaction	0,00%de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : Supérieure à cinq (5) ans.
Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.
Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme ; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.
La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré avant 11h (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France et de fermeture de la Bourse de Paris (Calendrier Euronext SA).
Ce produit a recours à un mécanisme de plafonnement des rachats (« Gates ») et/ou un mécanisme de valeur liquidative ajustée (« swing pricing ») dont les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

FLORNOY FERRI informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de FLORNOY FERRI - 87-89 Av. Kléber, 75116 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse https://www.flornoyferri.com.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société https://www.flornoyferri.com.
Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : FLORNOY FERRI - 87-89 avenue Kléber , 75016 Paris.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse https://www.flornoyferri.com.

FLORILEGE promeut des caractéristiques environnementales ou sociales mais n'a pas pour objectif un investissement durable. A ce titre il relève de l'article 8 du règlement SFDR.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, l'actionnaire pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) l'actionnaire ait effectivement présenté une demande écrite aux services de FLORNOY FERRI et ne soit pas satisfait de la réponse de FLORNOY FERRI qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org